

## Déduisez de vos impôts 66% de votre don

Vous faites un don de	Vous déduisez 66% de vos impôts	Votre don vous revient en réalité à
300,00 €	198,00 €	102,00 €
100,00 €	66,00 €	34,00 €
60,00 €	40,00 €	20,00 €
30,00 €	20,00 €	10,00 €

(\*) Reçu fiscal :

- Un reçu fiscal vous sera adressé par l'évêché de Limoges en 2015 si votre chèque est daté de décembre 2015.

Don ISF :

- Les dons ISF ne peuvent pas être affectés à cette souscription pour travaux. Par contre, vous pouvez faire un don ISF pour le denier du culte.
- Pour toute personne intéressée, nous vous remercions de nous contacter par mail. Nous vous adresserons alors en retour par mail ou par courrier le bon de souscription ISF ainsi que ses modalités pratiques de mise en œuvre.

Pour tout renseignement contactez-nous:

Par téléphone au **05 55 11 98 57** (messagerie vocale)

Ou par mail : [souscriptionparoisseJP2@gmail.com](mailto:souscriptionparoisseJP2@gmail.com)



## Paroisse St Jean-Paul II

30, rue François PERRIN  
87000 LIMOGES  
05 55 34 17 91  
[paroissejeanpaul2@yahoo.fr](mailto:paroissejeanpaul2@yahoo.fr)

*« Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Ac 20, 35)*

## SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA SALLE St PIE X

Chers amis paroissiens,

Je vous entendez déjà dire : Une souscription de plus. C'est vrai, mais c'est grâce à votre générosité que depuis plus de 8 ans, nous avons pu mener à bien de nombreux travaux nécessaires sur la paroisse dont vous pouvez bénéficier aujourd'hui.

Il y a un projet qui me tient à cœur depuis longtemps, et je sais que de nombreux paroissiens sont dans l'attente aussi de voir se réaliser ce projet : celui de restaurer enfin la salle St Pie X, sans doute la plus célèbre salle paroissiale de Limoges. Les finances paroissiales ont freiné ce souhait et d'autres urgences sont venues contrecarrer cette restauration. Nous ne sommes pas encore économiquement assez solides pour engager des travaux de mise aux normes indispensables. Ceux qui connaissent la salle St Pie X n'ignorent pas son état de vétusté. Voilà pourquoi, je renouvelle auprès de vous une souscription pour permettre la réfection de notre grande salle paroissiale qui réunit régulièrement tellement de groupes.

Nous n'avons pas encore chiffré le montant des travaux, mais ils seront lourds: réfection des ouvertures, mise aux normes de sécurité, électricité, révision de la toiture, plomberie, sanitaires, accès aux personnes à mobilité réduite depuis la rue François Perrin...

MERCI POUR VOTRE DON, MERCI POUR NOTRE PAROISSE

**Nous entamerions éventuellement ces travaux par tranches car cela se réalisera en fonction de l'état des finances de la Paroisse.**

**C'est pourquoi je fais aujourd'hui appel à votre générosité pour tenter de financer ce projet. Un projet très concret qui, en ces périodes difficiles, vous dit clairement à quoi votre don sera affecté.**

**Vous êtes déjà fiscalement très sollicités. Vous savez que le moindre don est déductible de l'impôt sur le revenu à **hauteur de 66 %** (dans la limite de 20% du revenu imposable).**

**C'est une autre manière d'aider la paroisse qui n'a aucun autre revenu que votre générosité.**

**Grâce à votre générosité, notre paroisse sera encore plus accueillante pour tous, jeunes et moins jeunes. Il est de notre devoir de la préserver et de l'entretenir pour l'annonce de l'Evangile et aider les générations futures.**

**Merci de nous aider en renvoyant le bulletin de souscription volontaire avec votre don. Le plus petit des dons comme le plus grand seront les bienvenus.**

**Père François RENARD, curé modérateur**

## Bulletin de souscription volontaire

Oui, à l'occasion de la souscription pour la paroisse Saint Jean-Paul II je souhaite faire un geste de soutien.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je vous fais parvenir ci-joint un don de : \_\_\_\_\_ €

En Espèces

Par un chèque libellé à : « Chantiers du diocèse - souscription Réfection Salle Saint Pie X.

Je demande un reçu fiscal (\*):    OUI    NON    (entourez la bonne réponse)

Merci d'envoyer votre don à l'adresse suivante :

- Paroisse Saint Jean-Paul II - 30, rue François Perrin 87000 Limoges
- Ou déposer votre enveloppe dans la boîte aux lettres de l'une de nos trois églises, ou lors d'une quête, en y joignant ce bulletin de souscription.

Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu

- A **hauteur de 66 %** (dans la limite de 20% du revenu imposable,